

**DISPENSES D'ÉPREUVES DU CAP PETITE ENFANCE
POUR LES TITULAIRES D'AUTRES DIPLÔMES DE NIVEAU V**

Ministères	Éducation nationale			Agriculture		Emploi	Santé		Affaires sociales	
Diplôme détenu	BEP Accompagnement soins et services à la	Mention complémentaire aide à domicile (MCAD)	CAP Assistant technique en milieux familial et collectif (ATMFC)	BEPA Service aux personnes (SAP)	CAPA Services en milieu rural	Assistant de vie aux familles (ADVF)	Diplôme aide - soignant	Diplôme d'auxiliaire de puériculture	Diplôme d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme aide médico-psychologique
	Diplôme visé CAP Petite enfance					Pour les titulaires du CCP3				
	EP1 : Prise en charge de l'enfant à domicile					Pour les titulaires du CCP3				
EP2 : Prise en charge de l'enfant en structures collectives						Pour les titulaires du CCP1				
EP3 : Techniques de services à l'usager										

Les dispenses antérieures pour les titulaires du BEP carrières sanitaires et sociales (dispense de l'unité 2 du CAP Petite enfance), du BEP Bioservices dominante ATA, du CAP Employé technique de collectivités, du BEPA Services aux personnes, du CAPA Services en milieu rural, du CAPA employé d'entreprise agricole et para agricole spécialité employé familial (dispense de l'unité 3 du CAP Petite enfance) du titre professionnel ADVF obtenu avant la session du 5 Juillet 2016 (dispenses de EP1 et EP3) demeurent.

CCP1 Entretien le logement et le linge d'un particulier, CCP2 Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien, CCP3 Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile.

Dernière session du CAP Petite Enfance en 2018 avec un rattrapage en 2019. Première session du CAP Accompagnant éducatif Petite enfance en 2019

Dispenses de formation pour le **DEAP**

(Arrêté du 16 janvier 2006 modifié par l'arrêté du 21 mai 2014 ; articles 20, 20 bis)

Diplôme obtenu Diplôme visé DEAP	DEAS	DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile	DEAMP	Baccalauréat professionnel "accompagnement, soins, services à la personne"	Baccalauréat professionnel "services aux personnes et aux territoires"
UF1 : L'accompagnement d'un enfant dans les activités de la vie quotidienne					
UF2 : L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie	dispense				
UF3 : Les soins					
UF4 : Ergonomie	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense
UF5 : Relation - communication	dispense	dispense	dispense		
UF6 : Hygiène des locaux hospitaliers	dispense			dispense	
UF7 : Transmission des informations	dispense	dispense	dispense	dispense	dispense
UF8 : Organisation du travail	dispense		dispense	dispense	dispense